



TERRE ET CLIMAT : LE TEMPS D'AGIR !

27-28 JUIN 2017 STRASBOURG

SOMMET INTERNATIONAL DES ACTEURS NON ÉTATIQUES
Dégradation des terres et changement climatique dans les territoires



Atelier Grande Muraille Verte

Désertif'Actions 2017

Strasbourg
28/06/2017

Quel impact de l'initiative de la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel dans les territoires ?

Présentation

L'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) a été lancée en 2015 par deux présidents africains. Elle porte sur tous les Etats du Sahel (tracé de Dakar à Djibouti) mais doit être étendue à toute l'Afrique. Cet atelier vise à présenter cette initiative et sa mise en œuvre grâce à un panel diversifié :

- Elvis Paul Tangem, Union Africaine, a suivi l'initiative depuis sa naissance. Il abordera donc les aspects politiques et de coordination régionale de l'initiative ;
- Didier Woirin, APEFE, Exemple d'appui de la Belgique au Burkina Faso dans la mise en œuvre de La GMV ;
- Moussa Halilou, CNCOD, ReSaD, va présenter le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de l'initiative ;
- Fama Touré, Agence régionale de développement de la région de Louga au Sénégal, va présenter le rôle de l'ARD dans la mise en œuvre de la GMV ;
- Kadidiatou Souley Yéro, Agrhymet, va présenter un outil d'évaluation de la dynamique de dégradation des terres.

Il tentera d'amorcer une analyse de cette initiative grâce aux quelques résultats qui commencent à émerger.

Présentation d'Elvis Paul Tangem

L'IGMVSS est une initiative issue des chefs d'Etat de la commission de l'Union Africaine (UA), elle reçoit donc beaucoup d'appui de la part de ceux-ci. C'est un programme spécial pour appuyer l'agenda 2063 (plan à long terme de transformation du continent africain).

Depuis 2007, la GMV n'est plus uniquement un programme d'agroforesterie pour lutter contre l'avancée du désert et la dégradation des sols. En effet, aujourd'hui, les défis sont plus importants que lors de la grande sécheresse de 1998 car de nombreux problèmes de différents types se superposent (conflits armés, terrorisme, migrations forcées...) et s'accroissent (par exemple, le lac Tchad a perdu plus de 94% d'eau en quelques décennies). En effet, selon les études des Nations Unies, la plupart des jeunes migrants viennent des zones arides africaines (Soudan, Ethiopie, Nigéria,...). La GMV est donc composée de plusieurs activités rémunératrices de gestion durable des terres. Plusieurs projets appuient la mise en œuvre de cette initiative :

- le programme SAWAP (Programme Sahel et Afrique de l'Ouest en appui à la Grande muraille verte) de la Banque mondiale/FEM/TERRAFRICA: 12 pays, 1.1 milliard de USD ;
- le projet BRICKS (Renforcement de la résilience par le biais de services liés à l'innovation, à la communication et aux connaissances) CILSS/UICN/OSS/BM: 4.6 millions de USD ;
- le projet Fleuve (Front Local Environnemental pour une Union Verte) du Mécanisme mondiale/UE/ CUA / FAO : 6 millions d'Euros ;
- ACD (Action Contre la Désertification) FAO/UE/Secrétariat ACP : 18 413.473 millions d'euros ;
- Réduire les écarts dans la GMV » (IUCN/PNUF), FEM: 1.726.400 USD.

Ces nombreuses activités sont fortement soutenues par la société civile comme le CARI (projet Fleuve), l'APEFE (renforcement de capacités au Burkina Faso), Scienza por amore ou SOS Sahel.



Aujourd'hui, on peut donc parler d'une GMV 2.0 car il ne s'agit plus seulement d'une plantation d'arbres, c'est devenu un programme de gestion durable des terres et de l'eau s'appliquant en conséquence dans les nouveaux challenges de l'Afrique. De même, la GMV a vocation à s'étendre au nord et au sud du Sahara et à ne pas rester cantonnée uniquement au Sahel. Toutefois, la GMV n'a pas été inclut dans les zones très arides du Sahara, ce qui est une erreur étant donné les oasis qui se trouvent dans ces zones. La GMV doit donc s'étendre en Afrique Australe, au Cameroun et au Ghana, ce qui constituerait plus d'un milliard d'hectares de terres à restaurer. Ceci s'explique par la volonté d'agir directement au niveau des bassins versants afin de résoudre indirectement la situation au Sahel.

Quelques résultats :

- Les liens entre GMV, conflits et migrations deviennent de plus en plus clairs. Il faut donc porter l'initiative comme une solution à ces défis.
- Aujourd'hui, les bailleurs regardent uniquement les Etats et les entrepreneurs, il faut faire du plaidoyer pour assurer le rôle de la société civile dans la GMV qui se révèle très important.

Présentation de Didier Woirin, APEFE

L'APEFE est l'agence d'exécution de Wallonie international, agence de relations internationales au niveau fédéré. Cette organisation met en œuvre un programme de renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la GMV.

La GMV au Burkina Faso : Le plan d'action composé de quatre objectifs stratégiques a été élaboré en 2012 et est orienté GDT :

- OS 1 : Améliorer la sécurité alimentaire par des actions de GDT et la promotion d'activités génératrices de revenus
- OS 2 : Traiter les impacts négatifs sur l'environnement
- OS 3 : Consolider la GDT par la gestion des connaissances et la communication institutionnelle et au développement
- OS 4 : Assurer la coordination, le pilotage, et le suivi-évaluation de l'IGMVSS
-

La zone d'intervention couvre 4 régions, 15 provinces et 111 communes, ce qui représente environ le tiers du Burkina Faso et 5 millions d'habitants dont 85% dépendent des ressources naturelles pour vivre. L'APEFE agit comme un assistant technique afin de renforcer les capacités du ministère de l'environnement pour mettre en œuvre la GMV. Ceci s'explique par la décision du Burkina Faso de ne pas multiplier les structures de mise en œuvre.

Programme de renforcement des capacités :

- Environnement favorable :
 - Elaboration du Plan d'actions GMV 2017-2021,
 - Elaboration de stratégies de communication, de mobilisation des ressources, ...
 - Participation au dialogue politique au niveau régional,
 - Mobilisation des ressources, communication institutionnelle, ...
- Niveau Organisationnel :
 - Coordination, Concertation régionale - locale,
 - Pilotage de l'initiative,
 - Suivi-évaluation de l'initiative,
 - Gestion des connaissances, ...
- Niveau individuel :
 - Renforcement des compétences des cadres et agents du MEEVCC,
 - Communication au développement, ...



Interventions avec les collectivités locales : La coopération avec les collectivités locales est très importante pour la mise en œuvre de la GMV étant donné que le Burkina Faso est composé de régions et de communes. La coordination nationale a décidé d'expérimenter le processus de mise en œuvre de la GMV au niveau de la commune de Bourzanga et de 9 autres communes sur un programme plus allégé. Au niveau régional, un groupe de travail sur al GDT est mis en place dans chaque région. De plus, elle travaille avec le CARI et le SPONG pour l'élaboration du module de form'action aux projets de GDT à destination des collectivités locales.

Travail avec les ONG : Les ONG sont impliquées dans la mise en œuvre de la GMV, la coordination nationale collabore donc avec celles-ci. Le SPONG participe à tous les comités et a participé à la formation plaidoyer pour la GDT. De nombreuses activités sont menées avec le CARI et la participation de la société civile est favorisée au niveau des organes de concertation.

Présentation de Moussa Halilou, CNCOD, ReSaD

Présentation de l'implication de la société civile dans le cadre de la GMV à partir du projet Fleuve au Niger.

Dans le cadre de Fleuve, des activités contribuant à la GMV sont réalisées sous 2 angles (des micro-projets d'investissements au niveau national et une composante régionale). Il y a deux zones d'intervention au Niger : la région de Tahoua (4 communes) et la région de Dosse (5 communes).

Activités nationales :

- Le fonds d'investissement local transite par les communes afin de mettre en œuvre des activités de gestion durable des terres et des activités génératrices de revenus. Les ONG accompagnent donc les communes dans le montage de projet de GDT (identification, exécution et suivi) et les femmes dans le cadre d'activités génératrices de revenus.
- Le fonds pour le renforcement des capacités : les ONG renforcent les capacités des collectivités en les aidant à identifier les priorités.

Activités régionales (sur 5 pays sahéliens : Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Tchad) :

Un module de form'action à destination des collectivités locales dans le montage de projet de GDT a été élaboré. Au Niger, la form'action a pris place dans la commune de Torodi. Elle a duré 5 jours et a permis à cette commune de transformer une idée de projet (qui était présente dans son plan de développement communal depuis quelques années) en un volet opérationnel. Le projet concernait «la restauration du plateau de Niamba pour une valorisation pastorale. A la suite de cette form'action, le projet a été étendu de 10 hectares à 50 hectares. Maintenant, il reste à accompagner la commune dans la recherche de financement pour mettre en œuvre le projet.

La société civile n'est donc pas uniquement dans la critique et la dénonciation mais est aussi dans l'assistance dans la mise en œuvre.

Présentation de Fama Touré, ARD de la région de Louga au Sénégal

Si beaucoup d'efforts ont été faits pour répondre aux défis des Etats Sahéliens, il y a un manque de coordination au niveau opérationnel. Les agences régionales de développement (ARD) doivent donc répondre à cet enjeu.

Les ARD : Elles sont créées par la loi de création des collectivités locales et visent à assurer la coordination pour harmoniser les activités de développement des collectivités locales au sein de



l'espace territorial régional. Elles ont plusieurs activités : appui permanent dans l'élaboration de documents de planification, appui à l'élaboration de budgets participatifs, renforcement de capacités sur plusieurs thématiques, suivi et évaluation, maîtrise d'ouvrage, etc.

Aujourd'hui un processus de planification territoriale est en cours. Une plateforme a été mise en place et un nouveau guide contenant de nouveaux outils innovants (comme le IR2P qui collecte des données via Smartphones) est sorti.

La GMV au Sénégal : Cela concerne 3 régions, 5 départements et 16 communes. Les objectifs sont la conservation et la valorisation de la biodiversité, la diversification des systèmes d'exploitation et le soutien de la génération de bénéfices durables, la satisfaction des besoins domestiques, l'amélioration de la séquestration du carbone dans les espaces aménagés. Au niveau des résultats, il est apparu que les jardins polyvalents génèrent beaucoup de ressources en particulier pour les femmes et que la GMV est une grande opportunité pour les collectivités locales.

Constats à Sakal :

- Les acteurs du développement territorial n'ont pas été impliqués dans la mise en œuvre (ARD ou autres STD) ;
- Les activités n'ont pas été inscrites dans la planification locale ;
- Le périmètre d'action a été sous-exploité ;
- Problèmes de gestion du périmètre ;
- Baisse des rendements.
-

Il faut donc intégrer la GMV dans la planification territoriale afin de garantir les opportunités et les synergies entre les différentes actions de développement territorial ainsi que leur pérennisation. Fleuve est une opportunité en renforçant les capacités des collectivités locales. Toutefois, il y a une faiblesse de la gouvernance locale au Sénégal, seulement 5 collectivités locales sont intéressées par le processus au sein de la zone d'intervention de Fleuve.

L'ARD est une spécificité sénégalaise (développement au Mali) sous tutelle du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'aménagement du territoire et des collectivités locales. Elle permet de traduire les dispositifs décidés au niveau international ou national au niveau local afin de faciliter leur mise en œuvre.

Présentation de Kadidiatou Souley Yéro, Agrhymet

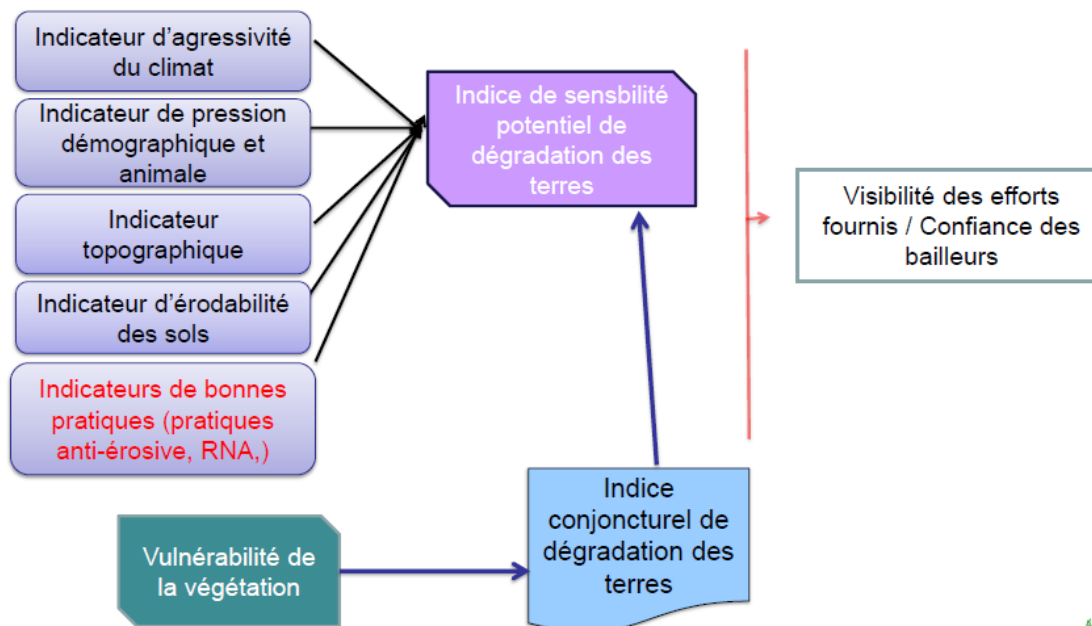
Présentation d'un outil d'évaluation compréhensive de la dynamique de dégradation des terres. Cet outil est composé de nombreux indicateurs permettant d'élaborer deux indicateurs principaux : l'indice de sensibilité potentiel de dégradation des terres et l'indice conjoncturel de dégradation des terres. Cet outil a par la suite été testé sur 6 pays de l'espace CEDEAO.

Les résultats issus de cet outil peuvent être utilisés pour déterminer les zones prioritaires d'intervention de la GMV.

De nouveaux indicateurs issus de bonnes pratiques (pratiques antiérosives, RNA...) doivent être ajoutés afin de mettre en évidence la résilience du milieu à l'échelle des communes et des terroirs villageois. Cette visibilité pourra accroître la compréhension des bailleurs, ce qui pourrait augmenter les financements en faveur de la lutte contre la désertification.



NOUVEAUX INDICATEURS POUR METTRE EN ÉVIDENCE LA RÉSILIENCE DU MILIEU À L'ÉCHELLE DES COMMUNES ET DES TERROIRS VILLAGEOIS



28 juin 2017



Cet outil est utile pour la planification et l'aide à la décision ainsi que pour le suivi-évaluation

C'est un bon modèle d'indicateurs pour le suivi-évaluation qui sont important à l'échelle internationale, par exemple à la COP 13 où les débats porteront sur le LDN et les indicateurs prévus.

Débat / Questions

- Comment l'UA envisage-t-elle de valoriser les actions portées par les ONG dans le cadre de la GMV ? Pourront-elles prétendre à des fonds et/ou être valorisées dans la contribution à cette initiative ?
 - Lors du comité de pilotage régional, il va être décidé comment impliquer la société civile. Cependant, il y a une interrogation sur l'approche à choisir : structures individuelles ou réseaux ? Une nouvelle structure au sein de la commission va assurer la coordination avec la société civile.
- Est-ce que les données collectées à l'Agrhymet peuvent être désagrégées au niveau communal sur des périodes différentes ?
 - Oui, il faut utiliser des données de résolution plus petite avec l'implication des acteurs de la commune. Une étude existe au Burkina Faso ainsi qu'un manuel de suivi-évaluation qui capitalise les actions de GDT pour les projets de toute taille. De plus, l'OSS a développé des cartes d'occupation du sol dans le cadre du programme SAWAP ainsi qu'un système d'information géographique.
- L'indicateur socio-économique mesure-t-il la résilience des populations sur les terres restaurées ?
 - Non, la résilience n'a pas encore été travaillée.
- Quel est le coût de l'outil et des indicateurs le composant ?
 - La plupart des données sont gratuites excepté les données socio-économiques qui sont payantes (LandScan). Pour chaque outil de suivi, il est nécessaire de faire un compromis entre les moyens/ressources et ce qui est recherché.
- Il y a-t-il des coopérations décentralisées, des jumelages avec les ARD ?



- Il n'y a pas de jumelages à proprement parlé mais des communes font appel à l'ARD dans la formulation des projets et des programmes.
- Serait-il pertinent d'organiser des formations à la GDT dans les écoles d'agriculture ?
 - Oui. Au Burkina Faso, à l'école nationale des Eaux et des Forêts, la GDT est inscrite dans des cursus mais la formation reste insuffisante par l'absence de travaux pratiques.
- Il semble qu'il n'y a pas de planification globale de la GMV ?
 - L'UA assure la politique, le plaidoyer, la stratégie de mise en œuvre et la mise en œuvre sur le terrain se fait par des partenariats. Le programme est très bien structuré avec la planification à tous les niveaux (stratégie harmonisée) mais mis à jour avec les défis émergents.
- Quelle est l'approche de restauration employée ?
 - Les actions de restauration entreprises sont multiples et dépendent de la nature du terrain.
- Comment peut-on former un lien entre la GMV et les projets sur le terrain ?
 - Grâce à la transmission des connaissances et des savoirs. La CNULCD capitalise sur toutes les bonnes pratiques (base de données WOCAT). Cette base de données offre un cadre sur l'aide à la prise de décision avec une utilisation très flexible. Le Groupe de Travail Désertification diffuse aussi des fiches techniques et des bonnes pratiques sur son centre de ressources.
- Comment remédier au problème de synergie entre toutes les interventions ?
 - Il revient à chaque pays de voir comment instaurer la synergie entre toutes les interventions. Le programme IUCN/PNUF doit permettre d'amener de la synergie dans la mise en œuvre de la GMV dans plus de 15 pays.

Conclusion

La GMV doit permettre de résoudre les multiples défis africains qui se superposent au sein des territoires. Des actions de renforcement de capacités sont nécessaires et utiles à sa mise en œuvre. Ceci doit se faire par des partenariats multi-acteurs. Il est nécessaire d'impliquer davantage la société civile à travers un programme de partenariat car elle a un rôle important à jouer, notamment dans le rapprochement entre acteurs.

